



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II
AU PRÉSIDENT DU CONSEIL PONTIFICAL
"JUSTICE ET PAIX"**

A mon vénéré Frère

Monsieur le Cardinal Renato Raffaele MARTINO

Président du Conseil pontifical "Justice et Paix"

1. Le Conseil pontifical "Justice et Paix" a eu l'initiative opportune d'organiser, avec plusieurs institutions académiques internationales, une Conférence extraordinaire pour commémorer le 40^e anniversaire de la Constitution pastorale du Concile Vatican II sur l'Eglise dans le monde contemporain. Le thème du Symposium est stimulant: *"L'appel à la justice. L'héritage de "Gaudium et Spes" quarante ans après"*.

Vénéré frère, en vous faisant parvenir mes vœux chaleureux, ainsi qu'à tous ceux qui participent à la rencontre, je ne peux manquer de souligner l'importance particulière que cet anniversaire revêt pour le Conseil pontifical "Justice et Paix": celui-ci fut en effet institué pour accomplir la volonté exprimée par les Pères conciliaires dans ce document (cf. *Gaudium et Spes*, n. 90). Au cours de ces années, le Conseil pontifical a accompli une action importante pour approfondir et développer les enseignements du Concile en ce qui concerne la justice et la paix, méritant à juste titre la reconnaissance de toute la communauté ecclésiale.

2. Le thème du Symposium, *"L'appel à la justice"*, attire l'attention sur le défi auquel se trouve constamment confrontée l'Eglise, engagée à rappeler à chaque croyant la nécessité d'interpréter les réalités sociales à la lumière de l'Evangile (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 62). Parfois, les immenses progrès de la science et de la technologie peuvent en effet conduire à oublier des questions fondamentales de justice, malgré l'aspiration commune à une plus grande solidarité entre les peuples et à une organisation plus humaine des relations sociales (cf. *Gaudium et Spes*, n. 63; *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise catholique*, nn. 213-214).

La dramatique persistance de conflits armés et les récurrentes manifestations de violence dans de très nombreuses régions du monde constituent une nouvelle preuve, a contrario, de la relation inséparable entre justice et paix, conformément à l'enseignement fondamental proposé avec une courageuse clarté dans *Gaudium et Spes* (cf. n. 78). A cet égard, je souhaite réaffirmer encore une fois que la paix est l'oeuvre de la justice: celle-ci naît en effet de cet ordre sur lequel le Divin Fondateur lui-même a voulu que soit édifiée la société humaine. Comment ne pas approuver et encourager, par conséquent, ces hommes et ces femmes de bonne volonté qui consacrent tous leurs efforts pour créer les conditions d'une plus grande justice dans le monde? (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, nn. 495, 498). Une paix véritable sur terre, implique en effet, la ferme détermination de respecter les autres, individus ou peuples, dans leur dignité, et la volonté constante de faire croître la fraternité entre les composantes de la famille humaine (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 194).

3. Mais l'enseignement de *Gaudium et Spes* ne se réduit pas à cela: à travers ce document, le Concile soutient que la paix est "aussi le fruit de l'amour qui va bien au-delà de ce que la justice peut apporter... C'est pourquoi, accomplissant la vérité dans la charité (cf. Ep 4, 15), tous les chrétiens sont appelés avec insistance à se joindre aux hommes véritablement pacifiques pour implorer et instaurer la paix" (*Gaudium et Spes*, n. 78).

En d'autres termes, la Doctrine sociale de l'Eglise ne se limite pas au discours sur la justice. Il ne faut jamais oublier la vertu de l'amour qui porte au pardon, à la réconciliation et qui anime l'engagement chrétien lui-même au service de la justice. Il demeure toutefois indubitable que le discours sur la justice est le fondement de toute organisation correcte de l'ordre social.

4. J'ai chargé Monsieur le Cardinal Angelo Sodano, mon Secrétaire d'Etat, de se faire le porte-parole de ces réflexions et de vous transmettre, vénéré Frère, ainsi qu'à tous les participants à cette Conférence, l'expression de ma reconnaissance pour les nobles ambitions qui sont à la base de cette Rencontre qui porte sur cet important document conciliaire.

C'est avec ces sentiments que j'invoque sur tous ceux qui participent à ce Symposium la direction et la lumière de l'Esprit Saint. Je suis certain que les travaux de ces journées contribueront à mettre en évidence à quel point, "à mesure que passent les années, ces textes ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat" (*Novo millennio ineunte*, n. 57).

Tous en confiant les organisateurs, les intervenants et les participants à la protection maternelle de la Bienheureuse Vierge Marie, j'adresse à tous avec affection la Bénédiction apostolique, gage de joie et de paix dans le Seigneur.

Du Vatican, le 15 mars 2005.

Copyright © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana